



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
agit naturellement pour votre santé

Cure Spécifique
**Sclérose
en Plaques**

SÉJOURS 2013

Lamalou-les-Bains

Une prise en charge complète de votre pathologie

80 000 personnes sont diagnostiquées en France dont 2/3 sont des femmes.

La Sclérose en Plaques (SEP) est une maladie neurologique inflammatoire, auto-immune et dégénérative qui affecte le Système Nerveux Central. C'est en France la plus fréquente des maladies neurologiques actives de l'adulte jeune. Elle débute généralement entre 20 et 40 ans. La cause de la maladie reste encore mal connue.

La SEP évolue par poussées successives (forme rémittente) plus ou moins rapprochées, d'une durée allant de 24 heures à quelques semaines, et pouvant laisser des séquelles au fil des années. Une progression lente et continue est également possible (forme progressive).

Aujourd'hui, si l'on peut retarder l'évolution des poussées, il n'existe pas encore de traitement pour guérir la maladie.

En raison de la multiplicité de localisation des lésions, les symptômes évoluent d'un patient à l'autre.

Les troubles peuvent être multiples, moteurs, sensitifs, visuels, cognitifs, grande fatigue, urinaires, etc...

Une médecine naturelle et durable

La Chaîne Thermale du Soleil s'engage activement dans une démarche de prévention santé.

Respectueuse de l'organisme, non invasive, reconnue par l'Académie de médecine, la médecine thermique prend toute sa place dans l'arsenal thérapeutique classique.

Des Soins Thermaux efficaces et adaptés

L'établissement thermal de Lamalou-les-Bains s'appuie sur 20 années d'expérience dans la prise en charge des maladies chroniques.



Cette expertise se traduit par :

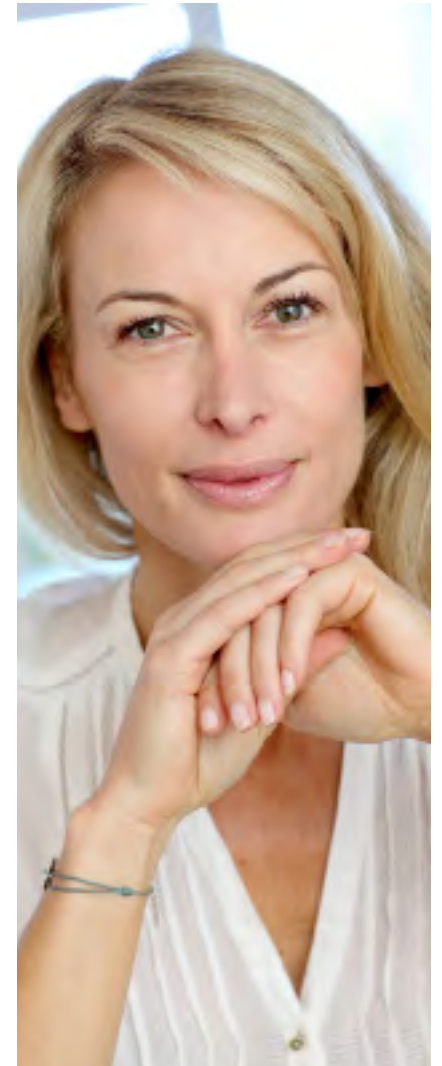
- Une prise en charge multidimensionnelle alliant soins thermaux, exercices physiques adaptés, soutien psychologique, relaxation,
- Des installations performantes accessibles aux patients à mobilité réduite grâce à des tables et sièges hydrauliques,
- Un accompagnement dans les soins par du personnel qualifié et diplômé.

Réalisés dans des eaux hyperthermales, oligo métalliques, bicarbonatées mixtes et carbogazeuses, vous bénéficierez, sur prescription de votre médecin thermal, de l'interaction thérapeutique des bienfaits d'une eau thermale à 32° ou 34° et d'ateliers spécifiques orientés vers votre pathologie.

En concertation avec les associations de patients, notre équipe de professionnels vous accompagne, dans un lieu unique, pour vous rendre acteur de votre maladie. Les 3 semaines de cure sont propices pour modifier son hygiène de vie, mieux se connaître et mieux connaître sa maladie pour mieux vivre avec.

Intégrer une cure spécifique c'est :

- Améliorer sa qualité de vie par une diminution des symptômes douloureux
- Bénéficier d'un soutien psychologique par le biais de la dynamique de groupe
- Echanger et recueillir des informations sur la maladie au quotidien
- Rompre son isolement en conservant un lien social
- Impliquer son entourage proche pour une meilleure compréhension de la maladie
- S'accorder un moment privilégié pour se soigner



4

Les 5 piliers de la cure thermale spécifique Sclérose en Plaques



En complément de votre cure de 3 semaines, comprenant 4 soins thermaux quotidiens, vous bénéficiez d'un accompagnement spécifique.

Un accueil personnalisé (pour répondre aux attentes des patients)

- Une présentation personnalisée du programme en début de séjour.
- Une réunion d'échanges en fin de séjour afin de dresser un bilan.

Un programme d'activités physiques adaptées (pour améliorer la qualité de vie et la motricité)

- 3 séances de Gymnastique en Piscine.
- 1 séance de Stretching.

Un soutien psychosocial (pour une meilleure écoute du patient)

- 1 groupe de parole animé par un psychologue clinicien.
- 1 réunion d'échange entre conjoints et aidants.

Une aide à la relaxation (pour se réapproprier son corps)

- 1 séance de Qi Gong.
- 2 séances de Do In.
- 2 séances de Sophrologie.
- 2 séances de Musicothérapie.

Une approche pédagogique (pour comprendre sa maladie)

- Conférence sur la maladie en partenariat avec le service de neurologie du CHU de Montpellier
- 1 conférence sur la Diététique pour adapter son alimentation à la pathologie.



4 Soins Phares
parmi l'éventail de soins disponibles sur le plateau technique.

Piscine thermale de mobilisation

Gymnastique collective en eau thermale.
Ce soin permet la diminution de l'ankylose articulaire par action de la kinésithérapie.

Trombes

Douches de forte pression, sous immersion en piscine thermale, favorisant une décontraction et un drainage tissulaire.

Douche pénétrante générale

Procure une sensation de relaxation, alternée avec une action réflexe profonde, tonique..

Bain en eau courante

En baignoire thermale individuelle ou en piscine, ce soin exerce une action relaxante.

6

Votre cure thermale spécifique Sclérose en Plaques

Participation
à la charge
du curiste
120 €*

Afin d'accueillir les curistes dans les meilleures conditions et leur garantir les meilleurs résultats, la Cure Thermale Spécifique "Sclérose en Plaques" est proposée à des dates fixes.

Les groupes sont volontairement limités en nombre, afin d'optimiser la prise en charge.

10 séjours spécifiques Sclérose en Plaques de 24 places maximum :

Séjour n°1 : Du 05 mars au 25 mars 2013

Séjour n°2 : Du 28 mars au 17 Avril 2013

Séjour n°3 : Du 19 avril au 09 mai 2013

Séjour n°4 : Du 14 mai au 03 juin 2013

Séjour n°5 : Du 05 juin au 25 juin 2013

Séjour n°6 : Du 28 juin au 18 juillet 2013

Séjour n°7 : Du 23 juillet au 12 août 2013

Séjour n°8 : Du 12 Septembre au 02 octobre 2013

Séjour n°9 : Du 04 octobre au 24 octobre 2013

Séjour n°10 : Du 31 octobre au 20 novembre 2013

Pour le confort et la qualité de votre séjour, réservez dès à présent. Contactez-nous pour réserver et organiser votre cure Spécifique aux Thermes de Lamalou-les-Bains.



THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS
BP 13 - 34240 LAMALOU-LES-BAINS

N° Indigo 0 825 825 007

Fax : 04 67 23 31 49
lamaloulesbains@chainethermale.fr
OUVERT du Lundi 11/02 au Samedi 14/12/2013

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
agit naturellement pour votre santé

2013
RÉSERVATION*
THERMALE

RÉSERVEZ PAR TÉLÉPHONE :

N° Indigo 0 825 825 007

Ouverture des bureaux de réservation :
8 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00
du Lundi au Vendredi
8 h 00 - 12 h 00 le Samedi

votre réservation de cure doit impérativement intervenir avant toute réservation d'hébergement et au plus tard 45 jours avant la date souhaitée de début de cure.

SEJOUR SPECIFIQUE - SCLEROSE EN PLAQUES

| AUTRES RENSEIGNEMENTS CURISTE | Nom, Prénom, adresse de la PERSONNE EFFECTUANT LA CURE |
|---|--|
| Date de naissance : | |
| Nom de jeune fille : | |
| Tél. : Portable : | |
| E-mail : | |
| Si vous disposez d'une prise en charge votre numéro d'immatriculation | |
| Profession : | |
| Avez-vous déjà effectué une cure thermale ? : | |
| Dans quelle(s) station(s) : | |
| En quelle(s) année(s)..... | |
| Comment avez-vous connu notre station ? : | |

NOM (EN MAJUSCULES) ET PRÉNOM DU MÉDECIN QUI A PRESCRIT LA CURE :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

COUVERTURE SOCIALE

Etes-vous curiste libre ? OUI NON

Si oui, durée de cure souhaitée :

Etes-vous pris en charge par :

La Sécurité Sociale ? OUI NON

Une autre caisse ? Laquelle ?

Régime des accidents du travail

Si vous êtes justiciable d'une cure thermale dans le cadre de l'Assurance Maladie, votre formulaire de demande de prise en charge doit être déposé auprès de la Caisse dont vous dépendez, le plus tôt possible. Si vous le souhaitez et, sauf cas particuliers, votre Caisse pourra vous délivrer l'imprimé de prise en charge dans les meilleurs délais.

La cure libre n'étant pas pris en charge par votre organisme social, sa durée est fonction des conseils de votre médecin et de votre disponibilité.

VOTRE TRAITEMENT

Neurologie uniquement : NEU

Neurologie + Rhumatologie : NEU + RH

L'indication de la **DOUBLE ORIENTATION (NEU + RH)** doit figurer, le cas échéant, sur votre prise en charge, dûment tamponnée par votre Caisse et précisant le nom de la station.

Ne pas oublier de la faire spécifier sur la demande de prise en charge, établie par votre médecin traitant.

DATE DE CURE

Cure 1 : du 05 mars au 25 mars 2013

Cure 2 : du 28 mars au 17 Avril 2013

Cure 3 : du 19 avril au 09 mai 2013

Cure 4 : du 14 mai au 03 juin 2013

Cure 5 : du 05 juin au 25 juin 2013

Cure 6 : du 28 juin au 18 juillet 2013

Cure 7 : du 23 juillet au 12 août 2013

Cure 8 : du 12 Septembre au 02 octobre 2013

Cure 9 : du 04 octobre au 24 octobre 2013

Cure 10 : du 31 octobre au 20 novembre 2013

CONSEILS ET INFORMATIONS

- La réservation thermale doit impérativement intervenir avant la réservation de l'hébergement.
- Les Thermes sont fermés le dimanche, par contre les soins sont assurés normalement les jours fériés (1er, 8 mai...), excepté si ces jours tombent un dimanche.
- Réservez votre cure le plus tôt possible, les mois de Juin, Septembre et Octobre étant très demandés.

SERVICE STANDARD

Horaire souhaité d'entrée en soins

- Entre 06h30 et 07h30 (toute l'année)

- Entre 07h30 et 09h00 (toute l'année)

- Entre 09h00 et 10h30 (toute l'année)

- Entre 10h30 et 12h30 (toute l'année)

- Entre 12h30 et 15h30 (du 30/04 au 27/10/2012)

Prière de nous préciser si vous souhaitez disposer du confort d'un fauteuil roulant dans les Thermes : OUI NON

L'horaire souhaité ne pourra être accordé que dans la mesure des places disponibles au moment de la réception de la confirmation de votre réservation thermale accompagnée des arrhes de garantie de réservation thermale.

Le premier jour, les soins auront lieu après la consultation auprès de votre médecin thermal suivie des formalités administratives.

Exemple d'horaire d'entrée en soins :
Votre réservation se situe entre 9h00 et 10h30 :
Votre horaire d'entrée en soins sera compris entre 9h00 au plus tôt et 10h30 au plus tard.

